



Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services
Publics

Hôtel de Ville de GUÉRET- 23000

Tél : 06 81 98 94 46 - Courriel : nosfuturs@tiscali.fr

Internet : <http://www.v-s-p.org>

Le 7 juillet 2007

Objet : Vote du 10/0707 sur la libéralisation totale
des services postaux.

Mesdames, Messieurs les présidents
Mesdames, Messieurs les députés,

Madame, Monsieur,

Notre organisation s'inquiète de la situation de La Poste dans notre pays.

Malgré un discours rassurant de la Direction de La Poste en direction des élus, quelque soit leur niveau de représentation, nous faisons, avec les organisations syndicales et les usagers de ce Service Public, le constat d'une sérieuse dégradation dans la façon dont elle fonctionne, notamment dans le secteur du courrier, pour répondre aux besoins de la population.

Fidèle à nos engagements et à notre rôle, nous souhaitons rassembler les usagers, les syndicats et les élus pour débattre des questions soulevées par les orientations actuelles de La Poste en France, qui s'articulent toutes autour de la préparation à la mise en œuvre de la Directive Postale Européenne sur laquelle vous allez voter le 10 juillet 2007.

Ses décisions de ne plus remplacer les personnels absents, les suppressions d'emplois statutaires et le recours systématique à la précarité, la restructuration régressive de son réseau de présence postale constituent autant de choix qui tous les jours sur le terrain aggravent les conditions de travail des personnels, méprisent les conditions d'accueil des usagers et tournent le dos aux missions de Service Public qui sont les siennes. Cette politique contredit la communication qu'elle vous adresse comme à tous les élus, tout en montrant la grande considération qu'elle leur témoigne, ainsi qu'aux usagers et à ses salariés.

Les conséquences de la libéralisation décidée par les gouvernements des pays membres de l'U.E., et que certains d'entre eux ont déjà poussée très en avant, montrent bien une remise en cause

dramatique du droit pour toutes et tous à user pleinement et librement, dans l'égalité, d'un service postal de qualité. Ces exemples, qui n'ont d'ailleurs pas fait l'objet d'évaluations sérieuses officielles -et pour cause !-, justifient amplement les multiples actions qui dans toute l'U.E. se développent pour stopper ce processus. Qu'elles émanent des postiers avec leurs revendications légitimes en matière de statuts, de conditions de travail et de rémunération, des usagers et des élus, c'est chaque fois l'exigence de la qualité du service public qu'elles expriment, de façon de plus en plus convergente et unitaire. La Convergence Nationale soutient totalement ce mouvement citoyen et œuvre pour que le rassemblement concerté de ses trois composantes s'affirme encore davantage.

Avec les progrès techniques, ce qui était possible à La Poste d'hier doit l'être encore plus aujourd'hui. Si cela ne se fait pas, c'est que la volonté politique n'y est pas. Pire, on peut penser que ces dysfonctionnements sont sciemment organisés afin de mieux tuer le service public de La Poste.

Aujourd'hui certains d'entre vous, comme vos collègues de la GUE, s'appêtent à rejeter la Directive Postale Européenne que la Commission Européenne vous propose de voter; nous vous appelons à en faire de même nous vous appelons à rejeter la Directive Postale Européenne que vous propose la Commission Européenne et nous exigeons avec la Confédération Européenne des Syndicats la reconnaissance par les institutions de l'Union, du Service Public de la Poste.

Vous nous obligeriez en nous tenant informés des différentes initiatives que vous prendrez à cet égard.

Bien entendu, nous sommes prêts à vous rencontrer pour définir les formes de la coopération que nous pouvons établir pour la promotion du service public au sein de l'Union Européenne.

Veillez croire, Madame, Monsieur à nos respectueuses salutations.

Le Président,
Bernard Defaix